

TRIBUNE DE GENÈVE : Courrier des lecteurs

Parution du vendredi 19 février 2010

Intégrisme radical

Chêne-Bougeries, le 18 février 2010.

Ayant des amis de toutes confessions, je ne me suis jamais sentie le droit de juger. Or, des faits gravissimes me sont parvenus et mon avis concernant les intégristes a radicalement changé mon jugement. J'ai appris que des dizaines de mariages d'hommes avec des enfants de 4 à 12 ans ont été célébrés en grande pompe à Gaza. Ces mariages sont admis également dans plusieurs États arabes. Au nom de l'argent que les familles reçoivent pour céder leurs filles à de tels mariages, comment peut-on encore rester de marbre devant de telles ignominies ? Ce serait plébisciter la pédophilie, et par notre silence, accepter des mœurs contraires aux droits de l'enfant. Je peux donc comprendre cette mère qui tente de faire rompre le mariage de sa fille de 12 ans, avec un époux de 80 ans (TG des 9 et 12 février). C'est avant qu'elle aurait dû y penser...

Leïla Elisabeth Pellissier
Présidente de PMES